



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Aux contribuables des municipalités membres de la MRC du Haut-Saint-François.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Dominic Provost, directeur général, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité régionale de comté, que les règlements numéro :

- 490-20 concernant les quotes-parts dues à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour les activités reliées au Service d'évaluation (Partie 3).
- 491-20 concernant les quotes-parts dues à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour les activités reliées à l'Administration générale, aux Loisirs et au Développement économique (Partie 1).
- 492-20 concernant les quotes-parts dues à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour les activités reliées à l'Urbanisme, l'Aménagement et la Cartographie (Partie 5).
- 493-20 concernant les quotes-parts dues à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour les activités reliées au Transport collectif sur l'ensemble du territoire.
- 494-20 concernant les quotes-parts dues à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour les activités reliées à l'Environnement (Partie 6).
- 495-20 concernant la quote-part due à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour les activités reliées à la fibre optique.
- 496-20 pour déterminer le montant que doit verser chaque municipalité locale pour soutenir financièrement un organisme à but non lucratif ayant pour mission le développement économique.
- 497-20 relatif à la gestion des fosses septiques.
- 498-20 concernant les quotes-parts dues à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour les activités reliées à l'Office régional d'habitation.

ont été adoptés lors de la session du conseil de la MRC du Haut-Saint-François tenue le 22^e jour de janvier 2020 et sont entrés en vigueur le même jour.

Copie des règlements sont disponibles sur demande au bureau du secrétaire-trésorier.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 23^e jour du mois de janvier 2020

Dominic Provost
Directeur général, secrétaire-trésorier